



Ensemble *plus* fort,
pour un **avenir**
plus humain !

Aujourd'hui, comme demain, santé
et qualité de vie au travail sont et
seront nos priorités d'action.

**Compte rendu CSE du 28 Avril 2021(en visioconférence)
La réunion était présidée par Mr Le Gourrierc et Mme Viaud-Murat**

❖ **PRESENTATION DU RAPPORT D'EXPERTISE SYNDEX SUR LE PROJET DE PLAN DE DISTRIBUTION**

Lors de la séance extraordinaire du CSE du 18 février 2021, la direction nous a présenté son projet de plan de distribution pour les 3 prochaines années. Ce nouveau plan va avoir un impact très important sur les agences concernées ainsi que sur le personnel y travaillant.

- 17 agences rurales vont fermer, touchant 19 salariés
- 40 agences (dont 34 rurales) vont être rapprochées, 54 salariés concernés
- 16 agences urbaines seront rationalisées (vont fermer); 43 salariés impactés
- Conversion de 4 points de vente en agences « banque au quotidien » : 20 salariés concernés
- Bascule de 2 agences sur le modèle « banquier entrepreneur » ; 3 salariés touchés
- 52 agences « Reconquête »

Au total, ce sont 131 agences qui vont subir des modifications jusqu'au 31/12/2023. 827 salariés soit 50% des effectifs du réseau commercial seront de près ou de loin impactés par cette restructuration. A l'issue de cette présentation et suite à ces annonces, les élus du CSE ont voté à l'unanimité une expertise et ont désigné le cabinet SYNDEX pour la faire. Le rapport de celle-ci nous a été restitué lors de la plénière d'avril.

Il en ressort que ni le personnel, ni les Directeurs des agences, n'ont été parties prenantes dans les décisions de la Direction concernant les modifications de statut des points de vente et/ou de leur fermeture. Pourquoi écouter et demander leur opinion à ceux qui connaissent le mieux le terrain ? Pourquoi n'interroger que les seuls Directeurs Commerciaux ?

Il en ressort également une stabilité des effectifs mais après une forte décroissance (-176 salariés) sur les deux années précédentes. Les agences rurales subiront cependant une baisse assez forte du fait des fermetures et rapprochements alors que les agences urbaines verront leurs effectifs gonfler (+52 dûs aux agences "reconquête").

Si la plupart des salariés n'ont pas de soucis majeurs à avoir, à part peut-être ceux qui se verront obligés de partager leurs journées sur deux points de ventes et seront donc plus souvent sur la route (agences rapprochées), nous craignons davantage pour les futurs Directeurs des agences dites de "reconquête" qui devront rapidement faire leurs preuves en allant chercher au minimum 50 nouveaux clients/an et ainsi augmenter fortement le chiffre d'affaire et le PNB de leurs agences.

Monsieur LE GOURRIEREC nous a dit vouloir "recruter des chasseurs plutôt que des éleveurs". Messieurs-dames les employés, sortez le matériel, la chasse est ouverte.

La direction s'est engagée à mettre en place une importante campagne d'informations auprès de nos clients. Elle est en effet primordiale pour les agences rapprochées, rationalisées (changements de portefeuilles, de conseillers, d'horaires...) ou encore vouées à la fermeture (changements d'agences et de conseillers). Le coût estimé de cette restructuration est de 30 millions d'Euros.

A l'issue de cette présentation, l'approbation de ce projet a été mise au vote. Le résultat a été sans appel : sur 24 votants, 19 ont voté contre et 5 se sont abstenus, rejetant le projet de la direction.

❖ **DIAPASON**

Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil. Et surtout tout le monde il est content... A part peut-être les non cadres du réseau commercial qui sont les vilains petits canards avec des taux de satisfaction parmi les plus bas de la CEBPL. Le personnel s'est largement mobilisé pour répondre à cette enquête diffusée tous les 2 ans : 83% de répondants alors que la moyenne des CE et BP participant à DIAPASON est de 75%.

Comme vous avez tous reçu le résultat, il nous semble inutile d'en faire un retour détaillé. A la plupart des questions posées, une progression positive a été enregistrée. Pour la Direction, il y a du mieux mais pas de quoi parader.

Nous avons eu droit à la fameuse phrase qui revient en boucle depuis plusieurs années : nous sommes « au milieu du gué » et il nous reste encore du chemin à parcourir. Pour rappel, il y a deux ans lors du précédent Diapason, nous étions déjà au milieu du gué... alors soit le fleuve est large, soit il a beaucoup de courant... quoi qu'il en soit, on n'avance pas vite.

Heureusement, des ateliers vont être mis en place suite à « appel d'offre » de volontaires pour y participer. Vous aurez à aider la Direction à « franchir le gué » en prenant les bonnes pratiques, en aidant à améliorer ce qui ne va pas, etc...

En tout cas, M. LE GOURRIEREC nous a donné de l'espoir à tous en nous citant cette belle phrase : « Il n'y a pas de performances commerciales sans performances sociales". Nous ne sommes pas près d'avoir des performances commerciales vu ce que la direction prépare. Il suffit de se reporter au point 1 sur le Plan de Distribution pour se rendre compte des performances sociales réalisées par la Direction.

❖ **VOTE DU CSE SUR LA POURSUITE DE L'ENTRAVE CHSCT DE 2019**

Par une délibération du 15 mai 2019, le CHSCT a décidé d'engager une procédure pour entrave devant les juridictions répressives après avoir constaté :

- Un refus de la Direction de mettre des points sollicités par les élus à l'ordre du jour,
- La mise en place d'un nouveau mode d'organisation, sans consultation des instances,
- Une désinformation du CHSCT sur la gestion RH des salariés ayant leur poste impacté par le nouveau plan stratégique.

Une autre entrave a été également constatée aux termes de la réunion du CHSCT du 19 Septembre 2019 concernant le retrait des imprimantes dans certaines agences.

Une plainte reprenant la totalité des entraves a été adressée au Procureur de la République du Tribunal de Grande Instance de Nantes le 1^{er} Octobre 2019.

A ce jour, la procédure est toujours en cours et aucune information n'a été communiquée sur l'ouverture de poursuite ou un classement sans suite de la plainte. Un vote a donc eu lieu pour poursuivre ou supprimer la plainte, et si poursuite il y avait, donner mandat au secrétaire du CSE pour prendre le relais de l'ancienne secrétaire du CHSCT sur ce dossier. Le résultat du vote des 24 participants se décompose de la manière suivante :

Contre la poursuite : 2 ; Pour la poursuite : 11 ; Abstention : 6 ; Refus de vote : 5

La poursuite de la plainte passe certes de justesse mais elle passe. La lutte continue donc... A suivre

Vos représentants au CSE : Benoit BRIER, Marie Laure CRENN, Brigitte ECUYER, Catherine GERARD, Philippe LAFOURCADE, Fabienne LETHEREAU, Michèle NOUVEL, Valérie PAVIC, Agnès PERRAUT, Frédéric ROIGNANT, Loïc STEPHAN.